



Société d'histoire
et de patrimoine
de Frelighsburg

LA MAISON ROUGE THE RED HOUSE

Cette maison de briques rouges, au volume sobre, coiffée d'un toit à deux versants et avant-toits droits, s'inscrit dans un plan vertical à deux étages. Elle est un bel exemple du style architectural vernaculaire de la Nouvelle-Angleterre.

La maison est bâtie sur un terrain vendu par mademoiselle Jane Freligh, fille de monsieur Richard Van Vleit Freligh, à messieurs Simon Wilkinson et William Quackenboss, tous deux laboureurs, le 28 octobre 1859. Ceux-ci vendent cette parcelle de terre à monsieur Olivier Benoît, charron de son métier. On ignore en quelle année monsieur Benoît en fait l'acquisition, mais il y construit une grange et une forge. Olivier Benoît vend son terrain, bâtiments inclus, le 20 septembre 1871 à monsieur Michel Mercier, forgeron. Michel Mercier rétrocède à Olivier Benoît, le 1^{er} mai 1890, le terrain incluant des bâtiments, qu'on peut présumer à usage d'habitation, formés d'un logis et accompagnés de communs et d'autres dépendances.

La vente initiale du terrain par mademoiselle Freligh nous rappelle un triste épisode de l'histoire du développement du village de Frelighsburg. Le grand-père de Jane, un américain d'origine allemande, Abraham Freligh (de qui la municipalité tient son nom), a acquis, le 6 septembre 1800, les lots 29 est et 30 sud de la seigneurie de Saint-Armand, lesquels correspondent à la superficie du village actuel. Afin de préserver le patrimoine familial, la succession d'Abraham Freligh avait choisi de louer des parcelles de terrain au lieu de vendre. Suite à un imbroglio judiciaire en 1837 et au rachat des parts d'héritage de ses frères et sœurs par monsieur Richard V.V. Freligh, ce dernier continue de louer des parcelles de terrains, ce qui nuit à l'essor du village en freinant l'esprit d'initiative et de commerce des villageois.

Entretenant des relations conflictuelles avec sa fille Jane, Richard V.V. Freligh rédige un testament le 20 novembre 1849 en défaveur de celle-ci et il nomme John Brush Seymour, neveu par alliance, exécuteur et administrateur de sa succession. Le testament stipule que seule une rente de 75£ sera versée à sa fille Jane. À la suite du décès de son père, le 11 janvier 1850, Jane conteste la légalité du testament et revendique une délivrance de legs à la Cour du Banc de la Reine. Sans attendre le jugement et malgré que celui de 1855 lui sera défavorable, Jane Freligh s'arroge le droit de vendre les lots du village afin de se constituer une rente. Ce n'est que le 20 juin 1871, près de huit ans après son décès, qu'un jugement favorable à sa cause via son héritier et cousin, Ebenezer Marvin, lui rendra justice. La rente annuelle de 8 \$ pour cette parcelle sera alors transférée pour subventionner la Grammar School comme le stipulait une des clauses du testament de Richard Van Vleit Freligh.

Il est donc vrai de dire que Jane Freligh en vendant ces terrains, tout en se constituant une rente, a donné accès à la propriété aux villageois et a ainsi favorisé la croissance du village. Le Révérend James Reid le souligne, d'ailleurs, dans son journal : « *It would be for benefit of the village that Jane herself should come into possession of the whole untrammelled.* » (Il serait à l'avantage du village que Jane elle-même prenne possession du tout sans restriction.)



This house of red brick with its simple vertical mass, sloped roofs and straight eaves is a good example of New England's vernacular architecture. It was built on a vacant lot sold on 28 October 1859 by Jane Freligh to two labourers, Simon Wilkinson and William Quackenboss, who later sold the lot to Olivier Benoît, carriage maker, who built a barn and a forge on the property. Olivier Benoît in turn sold the property to Michel Mercier, blacksmith, on 20 September 1871. The property, with all its buildings, including the red house with shed and outbuildings, reverted to Olivier Benoît on 1 May 1890.

The initial sale of this property by Jane Freligh tells a sad story of the early days of the village. Jane's grandfather, a German American by the name of Abram Freligh (who gave his name to the village) acquired lots 29 east and 30 south of the Seigneurie de Saint-Armand on 6 September 1800. These lots correspond to the area of the present-day village. To preserve the family patrimony, the estate of Abram Freligh chose to rent rather than sell the lots. A judicial nightmare followed in 1837 and Richard Van Vliet Freligh bought his brothers' and sisters' portions of their inheritance. He continued to rent lots, a practice that hindered the growth of the village and acted as a deterrent to commerce and development as the villagers could not own the land they lived on.

Jane Freligh began a bitter dispute with her father Richard V.V. Freligh who, on 20 November 1849 drew up a will injurious to his daughter, naming John Brush Seymour, a nephew by marriage, executor and administrator of his estate. The will stipulated that an annuity of 75£ should be paid to his daughter. On the death of her father, Jane contested the will and requested that the legacy be conveyed to her by the Court of Queen's Bench. Unwilling to wait for the Court's decision (which in 1855 ruled against her), Jane arrogated to herself the right to sell lots in the village to procure an income. It was not until 20 June 1871, almost eight years after her death, that the court ruled in her favour through her heir and cousin, Ebenezer Marvin. An annual payment of \$8 for the lot was henceforth to be made as a grant to the Grammar School, in accordance with the last will and testament of Richard V.V. Freligh.

It can be fairly said that by the sale of these lots to assure herself of an income, Jane Freligh enabled the growth and development of the village by allowing the villagers to own the land on which they lived and worked. Indeed, in his diary, the Reverend James Reid wrote: "It would be for benefit of the village that Jane herself came into possession of the whole untrammelled."